

Plus de flexibilité!

Vous avez opté pour un financement Accord D et détenez un compte bancaire dans une institution financière autre que Desjardins? Bonne nouvelle! Vous pouvez maintenant effectuer une remise en capital sur votre plan de financement Accord D directement de votre compte bancaire, et ce, sans frais supplémentaires.

Une fois la facture intégrée à votre profil, vous pourrez appliquer votre remise en capital par téléphone, par l'entremise du site Internet ou au guichet automatique de votre institution financière¹.

Qu'est-ce qu'une remise en capital?

Il s'agit d'un paiement supplémentaire, distinct de votre mensualité² Accord D, que vous pouvez effectuer afin de payer en partie ou en totalité le solde de votre financement avant son échéance.

Comment inscrire votre plan de financement Accord D auprès d'une institution autre que Desjardins?

1. Pour effectuer une remise en capital sur votre plan de financement Accord D, vous n'avez qu'à suivre la procédure établie par votre institution financière pour ajouter une facture.
2. Le nom de la facture à ajouter est « Desjardins financement remise en capital ».
3. Le numéro de la facture correspond à votre numéro de compte ou de carte, suivi du numéro de votre plan de financement. Par exemple, si votre numéro de compte est le 4530 9100 1234 5008 et que votre numéro de plan de financement est le 004, vous devez entrer 4530910012345008004 (sans espace).

Tel qu'illustré ci-dessous, ces renseignements apparaissent sur la page présentant les détails du financement Accord D, sur votre relevé de compte mensuel.

Vous désirez payer plusieurs plans de financement Accord D? Vous devez alors ajouter une nouvelle facture pour chaque plan. Pour ce faire, il suffit de répéter les étapes décrites ci-dessus et de modifier le numéro du plan de financement.

Vous avez des questions?

Communiquez avec un représentant du Service à la clientèle en composant le **514 397-4415** dans la région de Montréal ou le **1 800 363-3380**.

¹ Ce service est offert par les institutions financières participantes seulement.

² Si votre plan de financement Accord D comporte des versements mensuels égaux, notez que ces mensualités sont jumelées au nouveau solde courant du compte de la carte de crédit. Ainsi, en acquittant le paiement minimum dû de votre compte, vous acquittez également les mensualités Accord D.

Accord D
Desjardins

Numero de compte
4530 9100 1234 5008

Présenter une facture de remise en capital pour effectuer un paiement à la caisse/succursale

1 - Indiquez le n° du plan
2 - Indiquez le montant de la remise

Plan n°	+	,	\$
Plan n°	+	,	\$
Montant total versé	=	,	\$

G. RAYMOND
425 VIGER OUEST
MONTRÉAL QC H2Z 1W5

DATE DU RELEVÉ Jour 20 Mois 09 Année 2010

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS FINANCEMENT accord D

Numero du plan	Solde précédent / Nouveau (financement)	Variation sur capital	Mensualité courante		
			Capital	Intérêt	Total
004	1 003,08	-0,00	83,59	0,00	83,59
004	391,73	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	1394,81	0,00	83,59	0,00	83,59

Limite de crédit FINANCEMENT accord D disponible : 3 080
Limite de crédit FINANCEMENT accord D autorisée : 4 000

DESCRIPTION DES PLANS DE FINANCEMENT accord D

Numero du plan	Type	Montant initial du plan	Date d'inscription J M	Date d'échéance J M	Description	Taux d'intérêt annuel
004	FRE	1 504,62	01 03 2010	01 09 2011	MARCHAND PARTICIPANT ST-LEONARD, QC	0,00 %
004	FRE	391,73	20 09 2010	20 09 2012	MARCHAND PARTICIPANT VERDUN, QC	0,00 %

PPR : Financement à paiement réparti, sans frais de crédit avant la date d'échéance
* : Taux d'intérêt applicable durant la période de report.

OPÉRATIONS AU COMPTE FINANCEMENT accord D

Date de transaction J M	Date d'inscription J M	Numero de transaction	Description	Montant
19 04	19 04	001	PLAN 004 - MARCHAND PARTICIPANT VERDUN, QC	391,73

Page : 2 de 2